



**COMITE DEPARTEMENTAL  
DE TIR A L'ARC DU CHER**

[www.cd18tiralarc.fr](http://www.cd18tiralarc.fr) [cdtira-larc18@gmail.com](mailto:cdtira-larc18@gmail.com)

Organe déconcentré de la  
Fédération Française de  
Tir à l'Arc

# Convocation à l'Assemblée Générale à Huis Clos du Samedi 27 février 2021

Virtuellement au siège social 1 rue Gaston Berger à Bourges

Sont convoqués les membres du Comité Directeur du Comité Départemental de Tir à l'Arc du Cher ainsi que les représentants des clubs et compagnies du Cher :

Club	Nb licenciés *	Nb voix	Club	Nb licenciés *	Nb voix
ARGENT sur SAULDRE	63	6	MEHUN sur YEVRE	7	1
AVORD TIR à l'ARC	42	4	NERONDES	7	1
BELLEVILLE sur LOIRE	25	2	SAINT AMAND MONTROND	60	5
BOURGES 1ère	85	7	SAINT FLORENT sur CHER	44	4
BOURGES ARC CLUB	71	7	SAINT GERMAIN du PUY	51	5
CHATEAUNEUF sur CHER	18	1	SANCERGUES	12	1
DUN sur AURON	15	1	VIERZON 1ère	77	7
LA GUERCHE sur l'AUBOIS	34	3			

\* Nombre de licenciés au 31 août 2020 pris en référence pour l'AG ordinaire 2021.

*Notas : Les Membres du Comité et les Président.e.s de club renvoient par mail un bon de présence,*

*Les représentants des Clubs sont les Présidents en titre, en cas d'indisponibilité, les personnes déléguées devront présenter au Secrétaire les pouvoirs donnant délégation.*

**L'Assemblée Générale ne sera ouverte qu'aux personnes convoquées ci-dessus et déclarées** auprès du Secrétaire du Comité **par mail au plus tard le 12 février 2021** à l'adresse [jean-paul.ambraze@wanadoo.fr](mailto:jean-paul.ambraze@wanadoo.fr).

La déclaration permettra aux représentants des clubs et compagnies de recevoir les codes de connexion pour authentifier leurs votes.

À la suite de cette convocation, les procédures peuvent évoluer d'ici le jour de l'AG ordinaire en fonction des possibilités offertes par les outils numériques.



Partenaires du Comité Départemental de Tir à l'Arc du Cher  
SIRET N° : 424 881 167 000 29

Siège Social : Maison départementale des Sports 1 rue Gaston Berger 18000 Bourges

Présidence : 37 route de la Gare Patinges 18320 Torteron

Secrétariat général : Les Gallards 18250 Montigny

Trésorerie : 3 rue de Picardie 18000 Bourges



## ORDRE DU JOUR

- ✓ Adoption du procès-verbal de l'A.G. du 26/09/2020,
- ✓ Mot de la Présidente Maryse BERGER,
- ✓ Rapport d'activité du Secrétaire Adjoint Jean-Paul AMBRAZÉ,
- ✓ Compte rendu financier de la Trésorière Valérie CAILLOT comprenant le bilan financier 2020 et le Budget 2021 (*ces documents seront transmis par mail aux représentants des clubs et membres du Comité Directeur du Comité Dép.*),
- ✓ Rapport des Vérificateurs aux Comptes,
- ✓ Vote du compte rendu financier,
- ✓ Vote de la cotisation départementale 2022 reconduite à la valeur de 6,00 €,
- ✓ Rapports des Commissions pour information (*ces documents seront transmis par mail aux représentants des clubs et membres du Comité Directeur du Comité Dép.*),
- ✓ Élection d'un délégué et d'un suppléant pour l'A.G. 2021 de la F.F.T.A.,
- ✓ Élection au Comité Directeur : validation par vote de la cooptation en 2020 d'un poste dévolu à une femme, 3 postes homme ou femme sont encore à pourvoir,
- ✓ Élection de deux vérificateurs aux comptes + deux suppléants pour l'AG 2022,
- ✓ Informations diverses.

Fin de l'Assemblée Générale

### **Explications sur le déroulement de l'Assemblée Générale à huis clos sur Internet**

Les membres et représentants convoqués ayant retourné leur bon de présence avant le 12 février minuit seront considérés comme présents à l'AG ordinaire et recevront par mail avec accusé de réception, tous les documents leur permettant de participer à cette réunion, notamment quelques jours avant le 27 février un document « Synoptique de l'AG ordinaire à huis clos » détaillant tous les points de l'ordre du jour.

Seuls les représentants des clubs et compagnies du Cher ont le droit de vote.

Ensuite le samedi 27 février de 10h à 12h00, ces représentants devront se connecter sur le site Balotilo, décliner leurs accès aux votes et voter.

A 12h00, fermeture du vote. Le représentant du Comité du Cher responsable des opérations de votes recevra le CR des votes enregistrés par Balotilo puis enverra par mail dans l'après-midi les résultats à tous les membres enregistrés.

Cordiales salutations

Maryse BERGER, Présidente du Comité